

## Extrait de la réunion du conseil d'administration du vendredi 23 août 2019

**Lieu** : salle Jeanne-Héritier, Ambert.

**Présents** : Christine ALBARET, Serge BADOR, Jean-Paul BARREYRE, Daniel BARRIER, Théo BERMOND, Francis BORDEL, Coralie FAIVRE, Christian MIOLANE, Pierre MUNTANER, Philippe REYROLLE, Nicolas TUFFÉRY.

**Excusés** : Kévin FILLAUT, Claire LAGADEC, Jean-Louis MOLLIMARD.

- **Événements récents**

\* Francis revient sur la Pierre-Chany, où une vingtaine de licenciés du club a pédalé.

\* Pierre évoque les Panoramas d'Arlanc, rendez-vous toujours apprécié, notamment le pot à l'arrivée.

\* Treize licenciés ont participé à l'Étape sanfloraine, là aussi belle participation et autre point de comparaison avec Les Copains - Cyfac.

- **Prolongation de Roue libre**

Suite aux sorties qu'elle a proposées, Christelle VERNIÈRE indique qu'il y a peu de monde. Cela s'explique sans doute par les congés estivaux.

Il est conseillé que les parcours soient décidés au départ, et que le lieu de départ soit toujours la maison du Vélo.

- **Point Scott - Cîmes du lac d'Annecy**

Nous serons une dizaine à nous rendre en Savoie en fin de semaine.  
L'intendance est calée.

- **Départ de Kévin**

Le contrat de Kévin s'achève fin août.  
Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses projets.

- **Renouvellement des licences**

\* Beaucoup de certificats médicaux de non-contre-indication à la pratique du cyclisme expirent dans les mois qui viennent.

\* Compte tenu de hausses tarifaires (affiliation du club à l'UFOLEP, licence UFOLEP, police d'assurance), de nouveaux montants sont adoptés pour la saison 2020 :

- 58,00 € la licence de base ;

- 63,00 € la licence avec carton course ;

- 105,00 € pour deux licences familiales ;

- 75,00 € pour une carte de membre actif couplée à une licence familiale.

La carte de membre actif resterait à 25,00 € et le tarif préférentiel pour deux membres actifs en couple serait supprimé.

Afin d'inciter les anciens licenciés à renouveler leurs demandes rapidement, ces tarifs seront majorés de 15,00 € pour toute demande incomplète au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

\* Il sera demandé aux adhérents de transmettre leurs dossiers complets à la maison du Vélo d'ici le 31 octobre.

- **Forum des associations ambertoises**

Il se déroulera le 7 septembre de 10 h 00 à 18 h 00 au jardin Chabrier.

Compte tenu de la concomitance avec la journée des bénévoles de la manifestation Les Copains - Cyfac, on convient d'être présent jusqu'à environ 16 h 00.

- **Virade de l'espoir**

Elle sera le dimanche 29 septembre, et non le 22 comme indiqué sur le calendrier du club, qui va être modifié en conséquence. De plus, les sorties club des 22 et 29 septembre vont être inversées.

Cette manifestation étant caritative, l'inscription n'est pas prise en charge par le club.

Théo s'occupera de réserver les repas.

- **Bal**

Recherche de salle en cours.

- **Marche nocturne**

On s'accorde pour qu'elle ait lieu du côté du Monestier. Jean-Louis va être sollicité pour concocter un itinéraire. Concernant le repas, l'auberge de la Belette est privilégiée. Théo et Francis se chargent de réserver.

- **Divers**

\* Les horaires d'ouverture au public de la maison du Vélo vont être réduits.

Pascale sera l'unique interlocutrice pour l'essayage et la remise de vêtements du club.

Claire continuera à remettre chambres à air et pneus.

\* Jean-Paul explique les raisons de sa décision de cesser d'organiser la semaine familiale.

Un grand merci à lui et à son épouse pour le travail effectué ces dernières années, pour des séjours dont la fréquentation révèle la qualité.